

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

08092683



13 JUIN 2008

Greffe

N° d'entreprise : 0452.234.289

Dénomination

(en entier) : **MANICO**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue Jean-Marie Clerdin, 11

4684 Haccourt

Objet de l'acte : Nominations - renouvellement des mandats

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2008 :

"L'assemblée décide, à l'unanimité des voix, de nommer comme administrateur pour une période qui finira immédiatement après l'assemblée générale de 2014 :

- SA BRICO INVEST, Rue Jean-Marie Clerdin 11 à 4684 Haccourt, représentée par son représentant permanent, Madame Maryse VANVINCKENROYE, Rue Jean-Marie Clerdin 11 à 4684 Haccourt

- Madame Maryse VANVINCKENROYE, Rue Jean-Marie Clerdin 11 à 4684 Haccourt

Le mandat d'administrateur de Madame Maryse VANVINCKENROYE sera exercé à titre gratuit.

Les administrateurs précités, ici présents/représentés comme précité, déclarent accepter leur mandat et déclarent ne pas faire l'objet d'une interdiction à l'exécution d'un mandat de gestion"

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 7 juin 2008 :

"A l'unanimité des voix, le conseil nomme pour une période qui commence maintenant et qui prendra fin immédiatement après la réunion de l'année 2014:

SA BRICO INVEST, Rue Jean-Marie Clerdin 11 à 4684 Haccourt, représentée par son représentant permanent, Madame Maryse Vanvinckenroye, comme administrateur délégué et comme président du conseil d'administration.

En cette qualité, l'administrateur délégué représentera la société en droit et en dehors du droit, conformément aux articles 15 et 16 des statuts.

SA BRICO INVEST, représentée comme mentionné, déclare accepter les mandats qui lui ont été confiés."

Pour extraits conformes

BRICO INVEST SA, administrateur-délégué
représentée par Maryse VANVINCKENROYE, représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/06/2008 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature